

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BERGERAC**

Délibération n°D20260049

Rapporteur : François DUHANT

Service : Ressources Humaines
Secrétaire de séance : Julien CHOUET

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, le CINQ JUIN, à **16 heures**, les membres du conseil municipal de la Ville de BERGERAC se sont réunis au nombre de 29, 30, 31 à l'hôtel de Ville, en vertu de l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales et de la convocation en date du 29/05/2026.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs Fabien RUET, Christian SAUBADU, Julie TEJERIZO, Philippe MALLARD, Christine FRANCOIS, François DUHANT, Sandrine HALTER, Roger AUBRY, Séverine PONS (1), Laurent PESLERBE, Nathalie BRULIN, Jean-Luc MARCILLAC, Daniel GRUNTZ, Thierry LARELLE, Hélène CORMIER, Catherine TAVEAU, Mariëlle MARTIGNAGO-DUVERT, Valérie BOURNAZEL, Farid EL KADI, Julien CHOUET, Romuald PIVETEAU, Agathe SAUMET-ROCHE (2), Tom PHILIPPE, Christophe ROUSSEAU, Laurence ROUAN, Jonathan PRIOLEAUD, François CORNET, Christian GERARD, Thierry ROUX, Joaquina WEINBERG, Fabien MARTY

ABSENTS EXCUSES : Séverine PONS a donné délégation à Fabien RUET
Jacqueline SIMONNET a donné délégation à Christine FRANCOIS
Hélène LEHMANN a donné délégation à Thierry LARELLE
Gaëlle SCHNEIDER a donné délégation à Romuald PIVETEAU
Agathe SAUMET-ROCHE a donné délégation à Christian SAUBADU
Vanessa GOGUILLON a donné délégation à Thierry LARELLE

(1) Arrivée au dossier n° 1 « Désignation des délégués et suppléants – Elections sénatoriales du 5 juin 2026 ».

(2) Arrivée au dossier n° 3 « Demande de garantie d'emprunt – Mésolia – Logements Boulevard Beausoleil – Clos Souleil ».

**TABLEAU GÉNÉRAL DE CRÉATION ET SUPPRESSION DES EMPLOIS
MIS A JOUR**

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2313-1, R2313-3, R2313-8 ;

VU le Code général de la fonction publique, notamment son article L313-1 ;

VU les besoins en personnel de la Commune de Bergerac ;

VU la délibération D20250115 du 13 novembre 2025 de la mise à jour du tableau général des emplois permanents ;

CONSIDÉRANT que les emplois permanents, nécessaires au fonctionnement de la collectivité, doivent être créés par délibération précisant le grade ou, le cas échéant, les grades correspondants à l'emploi créé ;

CONSIDÉRANT que des délibérations sont prises pour :

- créer un nouvel emploi selon les besoins de la Ville de Bergerac,
- transformer un emploi pour faire suite à des avancements de grade au sein d'un même cadre d'emploi ou des promotions internes pour accéder à la catégorie hiérarchique supérieure,
- supprimer des emplois devenus sans objet.

CONSIDÉRANT qu'au regard de la spécificité des emplois, de l'expertise et des compétences attendues et si le recrutement d'un fonctionnaire s'avère infructueux, les emplois pourront être occupés par un contractuel sur le fondement et dans les conditions fixées aux articles L.332-8 ou L.332-14 du Code général de la fonction publique et la rémunération sera calculée selon l'expérience et les diplômes du candidat par rapport au cadre d'emploi ;

CONSIDÉRANT que les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **D'APPROUVER** le tableau général de création et suppression des emplois mis à jour dans les conditions ci-dessus énoncées.
- **D'ACTER** la régularisation de l'ensemble de ces emplois dans les conditions énoncées ci-dessus.

Envoyé en préfecture le 09/06/2026

Reçu en préfecture le 09/06/2026

Publié le 09/06/2026

ID : 024-212400378-20260605-D20260049-DE



Adopté par 35 voix pour : Fabien RUET, Christian SAUBADU, Julie TEJERIZO, Philippe MALLARD, Christine FRANCOIS, François DUHANT, Sandrine HALTER, Roger AUBRY, Séverine PONS, Laurent PESLERBE, Nathalie BRULIN, Jean-Luc MARCILLAC, Daniel GRUNTZ, Thierry LARELLE, Hélène CORMIER, Catherine TAVEAU, Mariëlle MARTIGNAGO-DUVERT, Jacqueline SIMONNET (pouvoir), Valérie BOURNAZEL, Farid EL KADI, Hélène LEHMANN (pouvoir), Julien CHOUET, Romuald PIVETEAU, Agathe SAUMET-ROCHE (pouvoir), Tom PHILIPPE, Gaëlle SCHNEIDER (pouvoir), Christophe ROUSSEAU, Laurence ROUAN, Jonathan PRIOLEAUD, François CORNET, Vanessa GOGUILLON (pouvoir), Christian GERARD, Thierry ROUX, Joaquina WEINBERG, Fabien MARTY.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, A BERGERAC CE 05/06/2026.

Certifié exécutoire compte tenu du dépôt en Préfecture le - 9 JUIN 2026

et de l'affichage en date du - 9 JUIN 2026

d'une durée de deux mois conformément aux

indications portées ci-dessus.

Le Secrétaire,

Julien CHOUET



Le Maire,

Fabien RUE